

Le Puy Gros depuis le Mont-dore



DESCRIPTIF / PROGRAMME

« Au départ du Mont-dore, cette boucle athlétique (montée et descente pentues) sur le flanc sud du Puy Gros nous fera découvrir les richesses de ce territoire de montagne : la forêt, les prairies d'estive et l'élevage, l'eau et le thermalisme, les volcans,...

La récompense au sommet pour la pause déjeuner : un panorama unique au-dessus de la vallée de la Haute Dordogne et sur les stations thermales du Mont-Dore et de la Bourboule !»

520 m de dénivelé positif – 520 m de dénivelé négatif – 10 kms – 4h30 de marche effective environ

Ce programme peut être modifié à tout moment par votre encadrant notamment en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants, de la disponibilité des prestataires ou tout autre événement inattendu. En dernier ressort, il reste seul juge du programme.

POINT DE RDV / ACCES

RDV : Parking à gauche à côté de l'abribus, av de la Bourboule en rentrant dans Le Montdore
<https://maps.app.goo.gl/7hG5MW2QtoP11hbt5>

Départ : **9h00**

Retour approximatif : **15h00**

NB DE PARTICIPANTS

5 mini / 12 maxi

Age minimum : 8 ans

Benjamin BATES / Accompagnateur en montagne et animateur nature
11 Chez la Vergeade 23190 CHAMPAGNAT

06 52 65 44 88 / contact@benjamin-rando-montagne

RC Pro : APSO / VHV Assurance 25 Rue Marbeuf, 75008 Paris / Contrat n° FR11-RCE22P00010

SIRET 977 641 240 00022

La Société Médiation Professionnelle / 24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux / www.mediateur-consommation-smp.fr

NIVEAU DE DIFFICULTE

Rando **moyenne**

Boucle moyenne en distance mais dénivelé important et descente raide



ENCADREMENT

Benjamin BATES, accompagnateur montagne D.E et animateur nature

N° de carte professionnelle : 02324ED0004

06 52 65 44 88 / contact@benjamin-rando-montagne

MOYENS

Votre accompagnateur disposera d'une trousse de secours ainsi que d'un moyen de communication (téléphone).

PRIX

40 € / adulte

35 € / enfant

LE PRIX COMPREND

- L'organisation et l'encadrement de la randonnée par un accompagnateur en montagne diplômé d'état

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les repas et boissons
- Les assurances
- Le déplacement aller/retour de votre domicile au point de rdv
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « Le prix comprend »

FORMALITÉS ET ASSURANCES

- Un questionnaire de santé vous sera envoyé par mail, ou remis au moment du départ de la randonnée. Il est à renseigner et à garder sur soi durant toute la durée de la prestation d'encadrement.
- Chaque participant doit être couvert en responsabilité civile (RC) dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs.
- Il est recommandé de souscrire une assurance Individuelle Accident (IA) pour la pratique de la randonnée. Voici quelques solutions existantes :
 - <https://www.ava.fr/assurance-voilage/ava-carte-sante-aventure/>
 - <https://www.auvieuxcampeur.fr/carte-club>
 - prise de licence FFCAM, FFME, FSGT

Benjamin BATES / Accompagnateur en montagne et animateur nature
11 Chez la Vergeade 23190 CHAMPAGNAT

06 52 65 44 88 / contact@benjamin-rando-montagne

RC Pro : APSO / VHV Assurance 25 Rue Marbeuf, 75008 Paris / Contrat n° FR11-RCE22P00010

SIRET 977 641 240 00022

La Société Médiation Professionnelle / 24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux / www.mediateur-consommation-smp.fr

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

- Un sac à dos maxi 30/35 litres avec ceinture ventrale et protège sac. Pouvant contenir vos effets personnels (vêtements chauds, coupe vent, crème solaire et petite pharmacie personnelle, etc..)pour la journée, la boisson pour la journée et votre pique nique

- Eau => **1,5 litre minimum par personne**
- Protections contre le soleil : chapeau, lunettes, crème solaire (indice 50)
- Veste imperméable et coupe-vent
- Veste polaire (il peut faire frais sur les hauteurs!)
- Chaussures de marche crantées (=> pas de semelles lisses !)
- Pharmacie personnelle
- Médicaments et ordonnance si traitement en cours
- En-cas énergétique (barres de céréales,..)
- Pique-nique

=> Avoir sur soi :

- Sa carte d'identité en cours de validité
- Sa carte vitale ou carte européenne d'assurance maladie
- Le numéro de tél et le n° de contrat de son assurance responsabilité civile
- Son questionnaire de santé renseigné

EQUIPEMENT ET MATERIEL CONSEILLE

- Bâtons de randonnée
- Jumelles / Appareil photos

LITIGE – MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

www.mediateur-consommation-smp.fr

24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux

Benjamin BATES / Accompagnateur en montagne et animateur nature
11 Chez la Vergeade 23190 CHAMPAGNAT

06 52 65 44 88 / contact@benjamin-rando-montagne

RC Pro : APSO / VHV Assurance 25 Rue Marbeuf, 75008 Paris / Contrat n° FR11-RCE22P00010

SIRET 977 641 240 00022

La Société Médiation Professionnelle / 24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux / www.mediateur-consommation-smp.fr